

glorieuse du premier consul Bonaparte, et que la religion put rentrer dans ses églises dévastées et souillées, Lyon devint le second berceau de l'Institut des *Frères*, par le dévouement et le zèle d'un ancien Frère qui, dès 1801, s'associa à un jeune laïque pour faire l'école aux enfants pauvres.

La première école s'ouvrit dans la rue Saint-Romain ; elle fut des plus modestes, et le cardinal Fesch (1), en montant sur le siège du Primat des Gaules, l'entoura aussitôt de toute sa sollicitude. Il avait déjà pu voir, à Rome, le bien immense que les écoles des Frères avaient réalisé dans la jeunesse romaine ; il voulut, à tout prix, en fonder dans son important diocèse et surtout dans sa ville archiépiscopale.

Il s'adressa donc au souverain pontife, afin d'obtenir que le Frère Frumence, alors vicaire général de la congrégation, fût autorisé à résider en France. Ce fut la seule condition qu'exigea le Premier Consul qui accueillit avec faveur la demande de son oncle, sur le rapport bienveillant que lui en fit Portalis. L'autorisation est datée du 14 frimaire an XII, signée par Bonaparte et contresignée par le secrétaire d'Etat Hugues, B. Maret (2).

---

(1) Le cardinal Fesch dota aussi Lyon d'un autre établissement religieux non moins important, celui de la Société des prêtres de Saint-Irénée, plus connu sous le nom des *Chartreux*, parce que cet institut est placé dans l'ancien monastère des Chartreux, à la Croix-Rousse. Dans les pages précédentes, j'ai été heureux de dire les immenses services rendus aux sciences théologiques par cette utile association, dirigée aujourd'hui par M. l'abbé Desgeorge, et faire l'éloge de l'institution ou pensionnat des Chartreux, situé dans le même clos et si habilement administré par M. l'abbé Hyvrier.

(2) La Congrégation des Frères des écoles chrétiennes a été reconnue par un décret du 17 mars 1808.